

PLAN D'ACTION 1:

Discours de Madame le Proviseur avant la levée des couleurs.

Le lundi 10 février 2020, Madame le Proviseur a rappelé aux élèves quelques principes :

- Le devoir des adultes de veiller sur les élèves
- Le devoir des élèves, des enfants, de veiller à leur tour sur les adultes

Madame le Proviseur a en outre rappelé que les élèves étaient égaux aux adultes de la communauté en droits mais aussi en devoirs.

Elle a appelé chaque membre de la communauté à plus de vigilance pour éviter l'installation des germes de violence, pour éradiquer cette violence lorsqu'elle était installée.

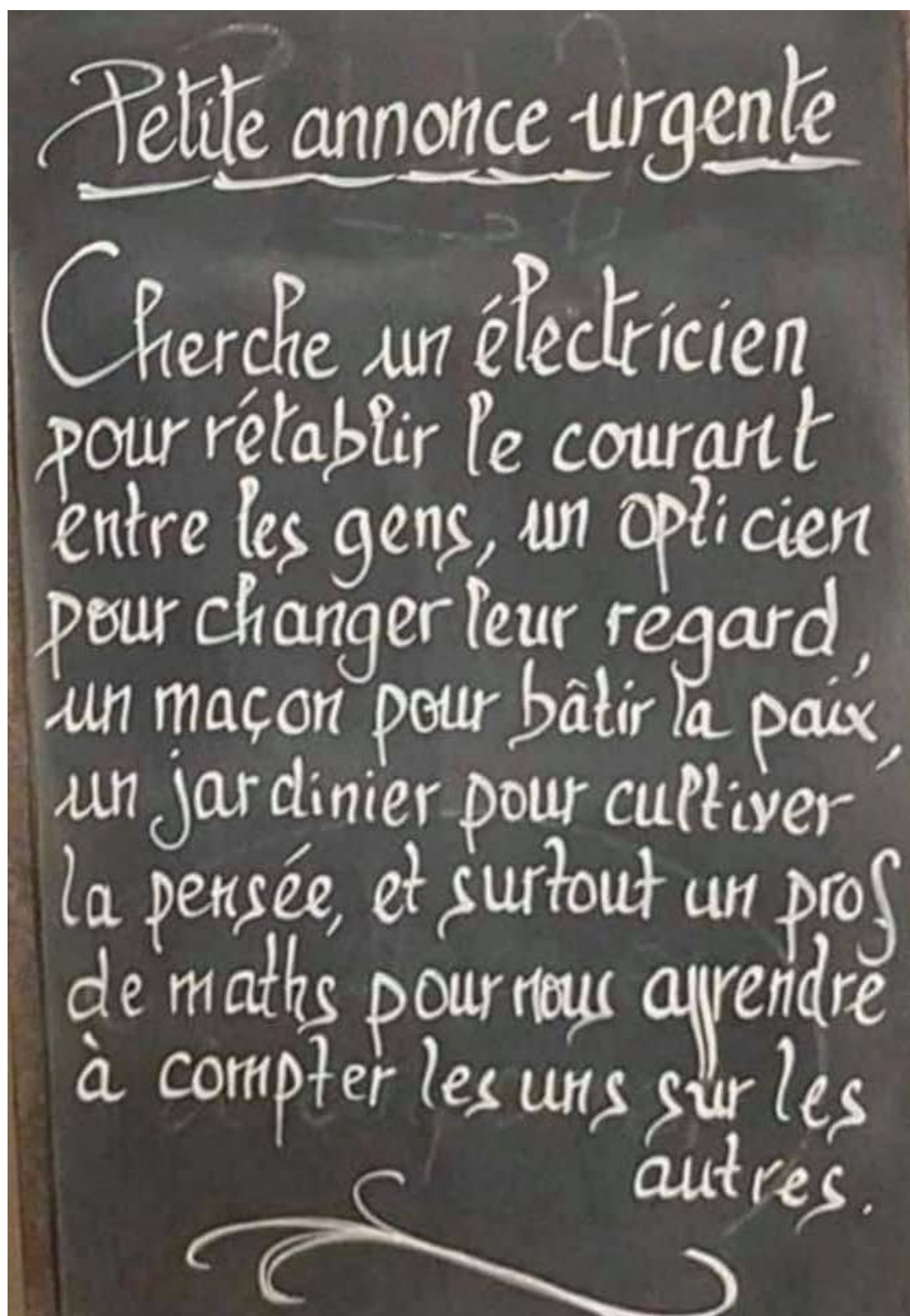
Le moment était propice à l'annonce de la mise sur pied d'un Comité de veille contre la violence au Lycée Thierno Saïdou Nourou Tall.

Pour finir, Madame le Proviseur a rappelé l'attitude respectueuse à adopter avant, pendant et après la levée des couleurs.

Elle a aussi rappelé les règles en matière de port de l'uniforme.

PLAN D'ACTION 2

Affichage d'un texte motivant pour la PAIX



PLAN D'ACTION 3

Formation / Information du personnel administratif : Proviseur, Censeur, Intendant, Comptable Matières, Surveillants Généraux, Surveillants.

Date: mercredi 12 février 2020 à 09h au LTSNT

PLAN D'ACTION 4

Participation du LTSNT à la table-ronde organisée à la FASTEF pour lutter contre la violence dans l'espace scolaire.



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Faculté des Sciences et Technologies de
l'Éducation et de la Formation

(FASTEF)

PANEL



**THÈME : «LA VIOLENCE DANS
LE SYSTÈME ÉDUCATIF
SÉNÉGALAIS : REGARDS
CROISÉS SUR UN PHÉNOMÈNE
SOCIAL».**

LE **12 FÉVRIER 2020**

À PARTIR DE **15 HEURES**

AMPHI **KOCC BARMA**

Panélistes

Djiby DIAKHATE

ENSETP

Bouna NIANG

FASTEF

El Hady BA

FASTEF

Penda BA WANE

Inspection
d'Académie
de Dakar

Modérateur

Diao FAYE

FASTEF

« Violences de l'école, violences à l'école »

« La violence scolaire semble incontestablement avoir fini de se constituer en domaine spécifique de réflexion même s'il irrigue plus ou moins complètement tout le champ de la sociologie de l'éducation » (p11)... « Au Sénégal, en tous les cas, la violence des scolaires n'est pas l'œuvre exclusive des enfants des milieux défavorisés résidant dans les quartiers et banlieues pauvres » (p.298). Harouna Sy (2013). « Socialisation et violences. Violences de l'école, violences à l'école ». Dakar, L'Harmattan Sénégal.